

Objet: VENTE PARCELLE ROSIER BAS - 2023\_004

**Séance du jeudi 26 janvier 2023**

**Membres en exercice :** 14

Date de la convocation: 20 janvier 2023

**Présents :** 11

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de séance Georgette TOUZY*

**Votants:** 13

**Pour :** 13

**Contre :** 0

**Abstention :** 0

**Présents :** Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Matthieu PIJOUAT

**Représentés:** Jean Christophe GUY, Luc AVELLANEDA  
20/01/2023

**Absents:** Christelle CHAUVET

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur RAUSSOU David exposant son souhait d'acquérir une partie d'un bien de section à ROSIER BAS cadastrée AD 144 (plan joint).  
Considérant que la vente d'une partie de la parcelle n'empêche pas l'accès à d'autres propriétés,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- donne son accord sur la vente d'une partie du bien sectionnaire cadastré AD144 d'une superficie de 1 655 m<sup>2</sup>,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour engager la procédure et convoquer dans un délai de 6 mois les électeurs de la section qui devront se prononcer sur cette vente,
- rappelle que les frais inhérents à la vente sont à la charge du demandeur,
- rappelle que le prix de vente est de un euro par mètre carré.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 01/02/2023  
et publication ou notification du 02/02/2023

Le Maire,  
A. DUJOLS



La secrétaire de séance,  
Touzy, Georgette -



Département :  
CANTAL

Commune :  
SAINT-CERNIN

Section : AD  
Feuille : 000 AD 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 09/01/2023  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
AURILLAC  
3 Place des Carnes 15012  
15012 AURILLAC CEDEX  
tél. 04 71 43 44 84 -fax 04 71 43 44 77  
cdif.aurillac@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

